



**Bulletin d'adhésion / renouvellement d'adhésion / modification d'inscription à l'annuaire**

**À retourner avec votre règlement à l'AEJS – 106 rue de la Pompe – 75116 PARIS**

Les rubriques signalées par un astérisque (\*) sont à compléter obligatoirement.

**Éléments permanents**

---

Titre\* : M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>  M.

Nom\* : ..... Prénom\* : .....

Année de naissance\* : ..... Élève à Janson de\* : ..... à\* : .....

En classe de\* : .....

**Éléments variables**

---

Adresse\* : .....

.....

Code postal\* : ..... Ville\* : .....

Profession : .....

Tél. personnel : ..... Tél. professionnel : .....

E-mail : .....

Si vous ne souhaitez pas recevoir notre lettre électronique d'information, cochez la case

**Adhésion/renouvellement (par chèque à l'ordre de l'AEJS)**

---

**Adhère à l'AEJS**

- Cotisation 35 euros minimum
- Moins de 25 ans 10 euros
- Membre fondateur 700 euros

**Renouvelle sa cotisation à l'AEJS**

- Cotisation 35 euros minimum
- Moins de 25 ans 10 euros

**Adresse un don complémentaire de ..... euros**

**J'ai moins de 25 ans et ai quitté le lycée depuis moins de 2 ans : ma cotisation est offerte**

**Nota : l'Association est reconnue d'utilité publique par décret du 8 mars 1935.**

Un reçu vous sera adressé lors de notre prochain envoi pour la totalité de votre versement, conformément aux dispositions fiscales actuellement en vigueur, afin de vous permettre de bénéficier de la réduction d'impôt de 66 % (cf. déclaration de revenus).

Fait à ..... le .....

Signature

Dans le cadre de l'application en France de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés :

- Le présent bulletin retourné à l'Association peut faire l'objet d'un traitement automatisé destiné à réaliser l'objet social, et assurer le fonctionnement de l'Association.
- Dans ce cadre seulement, les informations contenues dans le bulletin peuvent être communiquées ou cédées à des tiers.

Le signataire a droit d'accès aux informations le concernant et droit de faire procéder aux rectifications ou suppressions des informations inexactes, incomplètes, périmées ou équivoques.